

LA COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets est assurée sur le territoire des 15 communes. En fonction de son lieu d'habitation on peut déposer ses poubelles dans les conteneurs semi enterrés ou enterrés, en bacs roulants individuels ou collectifs, ou sur le trottoir devant son domicile.



18 000

tonnes de
déchets générés



200

colonnes
à verre



90

points propreté
(conteneurs enterrés
ou semi-enterrés)

**NOUVEAU ! DÉPLOIEMENT DU SAC ORANGE
POUR LES BIODÉCHETS**

En complément du compostage, la Communauté de communes, en partenariat avec le SYDOM déploient des sacs oranges pour faciliter le tri à la source de tous les biodéchets. Fini les restes alimentaires, épluchures, coquilles d'oeuf, et même les restes de viandes et de poissons, ils devront être placés dans le sac orange pour être revaloriser.

Une fois le sac rempli, il suffit de bien le fermer à double nœud et de **le déposer dans le conteneur à ordures ménagères comme le sac noir**. Les sacs oranges seront ensuite séparés des sacs noirs dans une installation de tri robotisé, avant d'être valorisés en compost.

Une distribution de biosceau et de sac orange, sera organisé dans chaque commune du 4 juin au 27 juin 2024.

> **Consultez toutes les dates de distribution**



Les collectes sont maintenues les jours fériés (sauf le 25 décembre et 1er janvier).

COMMENT RÉCUPÉRER SES SACS DE TRI ?

Pour la commune de Millau uniquement :

- > Il est possible de retirer les sacs jaunes ou sac cabas réutilisable directement à l'accueil de la CCMGC (du lundi au jeudi 8h/12 et 13h30/17h30 vendredi 8h/12h) avec un justificatif de domicile. Pour les sacs cabas hors d'usage, **ils seront échangés contre l'ancien à l'accueil**

Pour l'ensemble des communes

Le retrait des sacs de tri et cabas s'effectue **directement à la mairie** du lieu de résidence, **sur présentation d'un justificatif de domicile**. Seront distribués des :

- › Sacs cabas pour les nouveaux arrivants des communes desservies par les conteneurs semi-enterrés,
- › Sacs jaunes pour les communes encore en collecte traditionnelle,

Pour les sacs cabas hors d'usage, ils seront échangés contre l'ancien.



SUR LES 14 COMMUNES

Aguessac, Compeyre, Rivière-sur-Tarn, Mostuéjols, Le Rozier, Creissels, Saint-Georges de Luzençon, Comprégnac-Peyre, La Cresse, Paulhe, La Roque-Sainte-Marguerite, Saint-André de Vézines et Veyreau

sont desservies en conteneurs semi-enterrés pour les trois flux de déchets : ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables et verre.

Peyreleau ne propose pas de conteneurs enterrés et met à votre disposition des bacs roulants.



Ces "points propreté" reçoivent les emballages recyclables en vrac ou en sacs jaunes, les sacs noirs et le verre 7j/7.



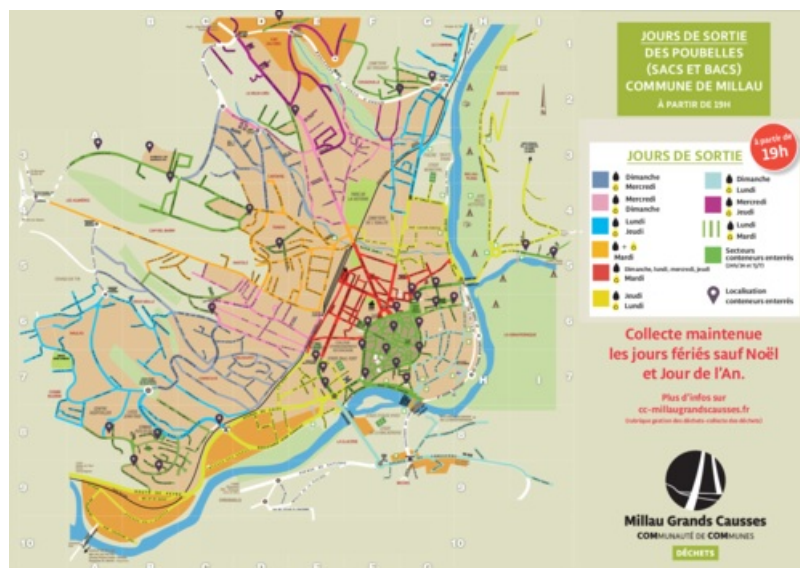
ET A MILLAU

En fonction de son lieu d'habitation les sacs poubelles sont déposés :

- dans les conteneurs (enterrés ou semi-enterrés) de votre quartier (7j/7)
- sur le trottoir devant chez vous, les jours de sortie des sacs prévus **à partir de 19h**,
- dans votre bac individuel, les jours de sortie des bacs prévus **à partir de 19h**,
- dans les bacs collectifs affectés à votre immeuble ou quartier.



JOURS DE SORTIE DES SACS ET BACS DE VOTRE RUE (APRÈS 19H)



COLLECTE « SPÉCIAL CARTONS » POUR LES PROFESSIONNELS

Les cartons doivent être sortis la veille à partir de 19H devant son entreprise/commerce. Ils doivent être pliés, attachés et sans impuretés (polystyrène, plastique...).

<https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-quotidien/gestion-des-dechets-et-environnement/gestion-des-dechets/la-collecte-des-dechets?>

Deux tournées de cartons sont programmées, l'une en centre ville zone jaune et l'autre en périphérie du centre ville en zone rose.

JOURS DE SORTIE POUR VOS CARTONS



MARDI
À PARTIR DE 19H

CARTONS UNIQUEMENT
- pas d'imperméables (polystyrène, plastiques,...)
Pensez à plier vos cartons

CITBO
Millaugrands Causses

JOURS DE SORTIE POUR VOS CARTONS



LUNDI
À PARTIR DE 19H

CARTONS UNIQUEMENT
- pas d'imperméables (polystyrène, plastiques,...)
Pensez à plier vos cartons

CITBO
Millaugrands Causses

BIEN TRIER...

au 1er novembre 2021, encore plus d'emballages à recycler !



LE TRI + SIMPLIFIÉ

NOUS TRIONS DÉJÀ...

- TOUS LES FLÂCONS & BOUTEILLES EN PLASTIQUE
- TOUS LES EMBALLAGES EN CARTON & BRIQUES
- TOUS LES PAPIERS
- TOUS LES EMBALLAGES MÉTALLIQUES

MAINTENANT TRIONS TOUS LES EMBALLAGES !

- TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE
- TOUS LES POTS, BOÎTES & TUBES
- TOUS LES SACS, SACHETS & FILMS
- TOUS LES PETITS MÉTAUX
- TOUS LES BOUCHONS, COLLERETTES, CAPSULES & OPERCULES
- TOUS LES SACHETS, POUCHES & TUBES
- TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

LETTRE NOIR ÉDUCATIVE : tous les emballages en blanc, quelle que soit la couleur

© CNRF DE L'AR : www.lesmillegrandscausses-emballages.fr

CITBO
STDOFI

A NE SURTOUT PAS JETER DANS LA POUBELLE NOIRE

Les piles, les batteries ou les ampoules :

Vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. De nombreux points de collecte existent dans les supermarchés.

Les médicaments périmés :

ils doivent être rapportés en pharmacie afin de s'assurer qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée

Les huiles alimentaires :

elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer à la déchèterie

Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange :

vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques des déchèteries , chez un garagiste.

Les pneus :

ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchèterie. N'hésitez pas à appeler votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.



Le cabas pour remplacer les sacs jaunes

Economiser les déchets, c'est d'abord ne pas en produire ! Depuis le 1er janvier 2022, pour les foyers jetant leurs emballages recyclables dans des conteneurs semi-enterrés, le sac jaune disparaît ! Il est remplacé par ce cabas jaune RÉUTILISABLE ! Les emballages recyclables sont donc désormais jetés en vrac !

ET LE VERRE RECYCLABLE A L'INFINI

Avec plus de 200 colonnes à verre, ce sont plus de 1 000 tonnes de verre collectées chaque année.

Sans oublier les 2€ par tonne versés à la Ligue contre le cancer dans le cadre d'un partenariat qui dure depuis plusieurs années.